



## Bulletin d'adhésion AESH 2026 - Ecole primaire

**Le SNUDI FO défend mes droits, je me syndique !**

**SNUDI-FO de l'Ain**  
**3, impasse Alfred Chanut**  
**01000 BOURG EN BRESSE**  
**Tel : 04 74 21 45 82**

La syndicalisation te permet d'être écouté(e), informé(e), accompagné(e) dans tes démarches et défendu(e) tout au long de l'année.

Je choisis le SNUDI FO, le syndicat qui va dans les écoles, à la rencontre des AESH et de leurs problématiques.

Soyons nombreux et unis pour atteindre nos objectifs :

- un vrai statut
- un vrai salaire
- une vraie formation
- une possibilité d'évolution
- un temps plein pour 24h !

Ta cotisation donne droit à un crédit d'impôts de 66%.

**BULLETIN D'ADHESION** à renvoyer à : SNUDI-FO de l'Ain 3, impasse Alfred Chanut 01000 BOURG EN BRESSE

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Fonction : AESH

Echelon : \_\_\_\_\_ depuis le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Quotité : 66% —> 61€ (20,74€ après impôts)  
100% —> 81€ Retraité —> 35€

Adresse personnelle : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Tel perso : \_\_\_\_\_ E mail perso : \_\_\_\_\_ @\_\_\_\_\_

Ecole / Commune d'affectation : \_\_\_\_\_

déclare adhérer au SNUDI FO de l'Ain pour une année

Je choisis le prélèvement automatique (sans frais supplémentaires) pour régler ma cotisation. Le prélèvement se fait après le 15 des mois prévus sur votre échéancier. **Voir au dos.**

Je règle la somme de \_\_\_\_\_ € constituée de \_\_\_\_\_ chèques à l'ordre de : **SNUDI FO de l'Ain.**

*Le règlement de la cotisation peut s'effectuer en totalité, ou en établissant plusieurs chèques (5 maxi) indiquer au verso le mois d'encaissement souhaité.*

Je choisis le virement de \_\_\_\_\_ €.

Date : ..... / ..... /202

Signature :.....

## Pour payer votre cotisation par prélèvement automatique c'est très simple :

1. Remplissez et signez le mandat de prélèvements SEPA ci-dessous (sauf RUM);

2. Notez le montant de votre cotisation ici : \_\_\_\_\_ €

Le prélèvement se fera après le 15 de chaque mois.

*Un échéancier vous sera envoyé par notre trésorière avec votre carte d'adhérent.*

3. **Joignez votre RIP ou RIB au mandat complété et au bulletin d'adhésion** et envoyez le tout à l'adresse suivante : **SNUDI FO** de l'Ain 3, impasse Alfred Chanut 01000 BOURG EN BRESSE

*Ce système est reconductible d'une année sur l'autre. Le syndicat vous recontactera pour la reconduite ou non de l'adhésion pour l'année suivante. En cas de changement de banque, n'oubliez pas de joindre un RIB ou un RIP.*

<b>MANDAT de prélèvement SEPA</b>  <i>(Paiement récurrent)</i>	En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le SNUDI FO de l'Ain à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNUDI FO. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, - sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.	<b>Identifiant Créancier SEPA</b>  FR 89ZZZ80B772	
RUM	<input type="text"/>		
Ne pas remplir NOM, PRENOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER			
Nom :	<b>ORGANISME CREANCIER</b>  <b>SNUDI FO SECTION AIN</b> <b>Maison des syndicats</b> <b>3 impasse Alfred Chanut</b> <b>01000 BOURG EN</b> <b>BRESSE</b>		
Prénom :			
Adresse :			
Code postal :			
Ville :	PAYS :		
<b>DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER</b>			
IBAN	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>		
BIC	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>		
NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER :		Date :    /    /202	
.....		à .....	
Code postal : .....		Signature : .....	
Ville : .....			

### Si vous souhaitez faire un virement :

 RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE						
Identifiant national de compte bancaire - RIB						
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise		
10278	07317	00021456201	32	EUR		
Domiciliation CCM BRESSAN						
Identifiant international de compte bancaire						
IBAN (International Bank Account Number) FR76 1027 8073 1700 0214 5620 132						
BIC (Bank Identifier Code) CMCIFR2A						
Domiciliation CCM BRESSAN ESPACE PROFESSIONNEL 1 AVENUE ALPHONSE BAUDIN 01000 BOURG EN BRESSE <span style="font-size: small;">04 74 32 89 32</span>			Titulaire du compte (Account Owner) SYNDICAT SNUDI FO 01 MAISON DES SYNDICATS 3 IMPASSE ALFRED CHANUT 01000 BOURG EN BRESSE			
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous évitez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.						PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVE